

COLOCATION À CHAROLLES

APPRENTIS EN BTS BIOQUALITE



Résidence de l'OPAC située dans une cité calme et arborée, à 3 minutes en voiture ou 10 minutes à pied du lycée.

Appartement de 60 m² au 2e étage sans ascenseur comprenant :

- une entrée avec rangement
- une cuisine équipée (réfrigérateur - congélateur, micro-ondes, plaque de cuisson, vaisselle)
- une loggia
- deux chambres individuelles (lit 1 personne, chevet, armoire, bureau)
- une chambre pour 2 personnes (même équipement pour chaque locataire)
- une salle de bain
- WC séparé



Appartement pouvant accueillir jusqu'à 4 apprentis.
Parking en bas de la résidence.
Wifi dans l'appartement.



Loyer mensuel

70 € par apprenti



Chaque locataire devra prévoir linge de lit, couette et oreiller qui pourront rester sur place dans une armoire personnelle.

Appartement non fumeur, animaux interdits.
Ménage à la charge des occupants.

Résidence B, appartement 12
Rue de Bourgogne
71120 CHAROLLES

*Réservation auprès de l'IFRIA BFC
dans la limite des places
disponibles*